

Compte–rendu de la séance plénière du mardi 21 novembre 2006 Ecole primaire – 24 rue Saint-Sébastien

Président de séance : Jean-Marie Barrault, adjoint au maire du 11^{ème} arrondissement chargé des conseils de quartier.

Elus : Maité Errecart, Jean-Marie Barrault et Hervé Morel adjoints au Maire du XI^{ème} arrondissement chargés des Conseils de Quartier

Conseillers de quartier : Arlette Forte, Marion Imaz, Marc Claramunt, Mercédès Lebeau, Jean-Michel Petit, Thérèse Tranchessec-Charvin, Ambroise Solomon, Sheila Steuermann, Michel Zug, Danielle Guillier, Elisabeth Garnot, Céline Tartinville, Hélène Alessandrini, Lakhdar Bentlili, Pascal Buguet, Emmanuel Chansou, Henri Cuchet, Jean-Pierre Floret, Catherine Habib, Florence Jamay, Philippe Lapôtre, Ahmed Mdaghri, Jérémie Nestel.

Conseillers Excusés : Louis Aumont, Jean Tarade, Gilles Bon-Maury, Lucienne Gérard.

ORDRE DU JOUR

Accueil par les conseillers de quartier

I/ Election d'un nouveau membre au bureau du Conseil

II/ Point sur les demandes exprimées par les habitants lors des permanences sur le marché Oberkampf – intervenant : Michel ZUG

III/ Actualités des commissions :

- 1- *Cadre de vie* - intervenant : Michel ZUG
- 2- *Animation* - intervenant : Lakhdar BENTLILI
- 3- *Solidarité-Exclusion* - intervenante : Thérèse TRANCHESSEC-CHARVIN
- 4- *Développement Economique-Urbanisme* : intervenante : Catherine HABIB
- 5- *Jardin Truillot* : intervenant : Emmanuel CHANSOU

IV/ Capquartier, journal inter-Conseils de quartier - intervenante : Thérèse TRANCHESSEC-CHARVIN

V/ Opération « Sculpter la ville ensemble » du Secours Catholique

VI/ Budget du Conseil - intervenante : Thérèse TRANCHESSEC-CHARVIN

VII/ Questions diverses

Jean-Marie Barrault, adjoint au maire du 11^{ème} arrondissement chargé des conseils de quartier, souhaite la bienvenue à tout le monde.

I/ Election d'un nouveau membre au bureau du Conseil

Jean-Marie Barrault fait un appel à candidature pour le poste vacant.

Un seul conseiller se présente, Pascal Buguet. Il est élu à 14 voix Pour et 1 Abstention.

Jean-Marie Barrault souhaite la bienvenue à Pascal Buguet au bureau.

II/ Point sur les demandes exprimées par les habitants lors des permanences sur le marché Oberkampf

Thérèse Tranchessec-Charvin, conseillère de quartier, rappelle que le conseil de quartier tient une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois au marché Oberkampf, assurée par Louis Aumont et Michel Zug. Toutes les doléances des habitants rencontrés ont été notées et synthétisées dans une lettre à l'attention du maire du XI^{ème} arrondissement. Cette lettre est soumise à la validation du conseil pour envoi au maire.

Michel Zug, conseiller de quartier, fait la lecture de la lettre (annexe 1). Il invite les habitants à s'exprimer et à participer à la commission *Cadre de vie* du conseil de quartier.

III/ Actualités des commissions :

1- Cadre de vie

Une habitante signale que c'est le quartier en général qui est sale, et non juste un boulevard.

Thérèse Tranchessec-Charvin répond que le conseil de quartier demande par cette lettre, des passages plus réguliers de nettoyage.

Une habitante demande pourquoi on a abattu les deux platanes du boulevard Richard Lenoir.

Jean-Marie Barrault, également chargé de la voirie et des parcs et jardins, répond que ces arbres étaient déperissants et qu'ils seront remplacés mais pas dans l'immédiat.

Un habitant, président d'un conseil syndical d'une copropriété du quartier, signale que les habitants payent 4600€ de taxe de balayage, soit sept semaines de salaire d'un gardien. Il demande pourquoi les taxes sont si élevées par rapport aux résultats.

Une habitante demande que le nettoyage des rues aille jusqu'à la rue du faubourg du temple. Elle signale que les entourages du boulevard Jules Ferry n'ont pas été nettoyés depuis l'automne.

Une habitante explique que de plus en plus de personnes font le trajet entre le canal de l'Arsenal et celui Saint-Martin. Le problème est que les squares ne communiquent pas entre eux. Elle remarque par ailleurs que les motos engendrent beaucoup de nuisances sonores.

Un habitant signale les débris de verre près des containers prévus pour leur ramassage.

Jean-Marie Barrault explique que les mairies d'arrondissement n'ont pas de budgets propres qui sont alloués par la mairie centrale de Paris, pour la propreté. La mairie du XIème arrondissement a demandé à M. Contassot, adjoint au maire de Paris chargé de la propreté, qu'il y ait un passage supplémentaire (voire deux) pour le nettoyage. Plusieurs interventions de nettoyage ont eu lieu dans le square Jules Ferry. Ainsi, début novembre 2006, 7800 litres de déchets et de bouteilles ont été enlevés dans le square et le boulevard Jules Ferry.

Les pollueurs sont multiples : les Sans-logis, les personnes qui profitent de la saleté pour salir... Il semble difficile de les verbaliser.

Pour les motos, le commissaire a été sollicité pour verbaliser les contrevenants.

Un habitant pense que certaines rues deviennent des « cabinets pour chiens ». Il souhaite que des fonctionnaires de police viennent verbaliser les propriétaires de chiens qui ne veulent pas ramasser. Il signale que la rue Ternaux est souillée par les déchets du supermarché de la rue Oberkampf et les déjections canines. Il souhaiterait que des fonctionnaires de police viennent verbaliser les propriétaires de chiens qui ne veulent pas ramasser.

Sur le boulevard Jules Ferry, il pense que la pollution est liée au supermarché et au fast-food.

Thérèse Tranchessec-Charvin répond que des amendes de 183€ sont tout de même délivrées. La propreté est l'affaire de tous. Il ne faut pas hésiter à réprimander personnellement un propriétaire que l'on ne voit pas ramasser.

Jean-Marie Barrault répond que les sociétés montrées du doigt nettoient leurs trottoirs.

Il n'y a par ailleurs que deux inspecteurs pour tout l'arrondissement.

Une habitante parle aussi des déjections humaines.

Thérèse Tranchessec-Charvin répond que l'arrondissement a fait en sorte que les sanisettes du boulevard Richard Lenoir soient gratuites (*vœu du conseil de quartier de juin 2004*). Elles le sont désormais sur tout Paris.

Une habitante signale un campement dans le square rue Nicolas Appert et une halte garderie murée en face.

Une habitante ajoute que le kiosque du square Jules Ferry sert de campement. Le bac à sable pour les enfants a été fermé. Il n'y en a pas d'autres dans le quartier. Il est apparemment prévu de tous les fermer.

Jean-Marie Barrault répond que le bac du square Jules Ferry va être enlevé pour des questions d'hygiène.

De nombreux habitants s'élèvent contre les enlèvements des bacs à sable et souhaitent l'installation systématique de bacs qui peuvent se fermer.

Un film de communication sur la propreté réalisé par La Direction de la Protection de l'Environnement est projeté au public.

2- Animation

Stéphane Amour, animateur de la commission *Animation*, revient sur la projection en plein air de films impasse Truillot le 27 octobre 2006. Plus d'une centaine de personnes sont venues :

- une trentaine faisaient partie de l'association « Un chemin 2 traverse », prestataire/partenaire de l'évènement,
- plus d'une soixantaine étaient des habitants du quartier
- le reste étaient des riverains.

C'est Louis Aumont, secrétaire du bureau du conseil de quartier, qui a initié et animé cette manifestation. Un budget de 206€ y a été alloué (150€ pour l'association et 56€ pour le pot).

Le CAT (Centre d'Aide pour le Travail) de l'impasse Truillot a mis à disposition des bancs et chaises pour la projection et a permis de stocker le matériel. L'association des riverains de l'impasse Truillot a aussi contribué à l'organisation de cette projection.

L'objet de cette manifestation était de réunir les différents habitants du quartier : les riverains immédiats, les habitants du quartier, les SDF.

Concernant les prochains projets de la commission *Animation*, une première remontée de suggestions d'habitants du quartier a permis d'identifier les pistes suivantes: une brocante de jouets, des visites du quartier (historiques, écologiques, architecturales), des portes ouvertes d'ateliers en direction des jeunes, des partenariats avec d'autres conseils de quartier. Les habitants prêts à s'y investir sont invités à se faire connaître auprès du Conseil de Quartier.

Un habitant, éducateur de rue, s'est rendu à la projection mais a eu du mal à trouver. Il pense que les SDF ont d'autres besoins que de regarder des films. Il félicite tout de même l'initiative et encourage la commission à réitérer cet événement.

3- *Solidarité-Exclusion*

Thérèse Tranchessec-Charvin, animatrice de la commission, explique que celle-ci a comme projet d'aller directement au centre d'accueil de jour Yves Garel avec une chorale et un film.

Elle signale que 12 000 SDF vivent à Paris. Cela peut arriver à tout le monde de se retrouver dans la rue. Il faut savoir vivre avec ces gens qui sont aussi dans le quartier.

Les choses bougent. Le conseil de quartier travaille depuis quelques années sur la question. Une habitante, **Geneviève Gazeau** a lancé « Les petits cafés », des points de soutien.

La mairie de Paris a par exemple réquisitionné deux hôpitaux cet été pour accueillir les sans-logis. Des équipes de prévention sont intervenues sur le boulevard Richard Lenoir et 70 SDF ont accepté d'aller dans des centres d'hébergement. C'est un travail de longue haleine.

Jean-Marie Barrault explique qu'une demande a été faite à la ville de Paris et à la région. Le conseil du XIème arrondissement a repris un vœu le 4 avril 2006 du conseil de quartier pour la création d'un Espace Solidarité Insertion. Celle-ci n'est plus possible pour des raisons budgétaires mais une structure similaire pourrait être montée. Mme Capelle, adjointe au maire du XIème arrondissement chargée des questions sociales, a reçu le Secours Catholique le 16 novembre 2006 pour lancer une réflexion sur ce projet. La mairie a fait voté un vœu du CICA (Comité d'initiative et de Consultation d'Arrondissement) au Conseil de Paris le 13 novembre 2006 pour la création d'un café social au 50, 50bis et 50ter boulevard Richard Lenoir. La ville de Paris semble à priori favorable à ce projet à la condition de trouver une structure solide et sérieuse pour le porter et l'assumer.

Quand aux maraudes, l'association *Cœur des haltes*, sous l'égide de la DPP (Direction de la Prévention et de la Protection), a effectué des maraudes pédestres cet été sur le boulevard Richard Lenoir et les quais du canal Saint-Martin. Cela a permis de faire héberger une trentaine de SDF dans des centres d'accueil. La ville de Paris souhaite pérenniser ces maraudes et les renforcer sur les 9ème, 11ème et 18ème arrondissements avec l'aide de diverses associations dont EMMAUS, la BAPSA (Brigade d'Assistance aux Personnes Sans Abri), le SAMU Social.

Mme Catherine Vautrin, Secrétaire d'état à l'intégration a confié à M Mutz, Préfet de police la mission de coordonner l'ensemble des maraudes d'ici la fin de l'année 2006. Il est prévu une charte d'harmonisation des projets et une cartographie des maraudes sur le territoire parisien courant décembre 2006.

Thérèse Tranchessec-Charvin ajoute que la commission *Solidarité / Exclusion* a aussi comme projet de créer une consigne pour les SDF qui travaillent ou souhaitent travailler. Dans le IVème arrondissement, une bagagerie leur permet de laisser leurs

affaires pendant deux mois. Dans le XIème arrondissement, le projet serait localisé rue Oberkampf aux bains douches.

Jérémie Nestel, conseiller de quartier, demande si Médecins du Monde a été sollicité.

Thérèse Tranchessec-Charvin répond qu'ils ont été invités à la commission.

Danièle Gullier, conseillère de quartier et co-animatrice de la commission, explique qu'ils ont rencontré des partenaires sociaux dont Médecins du Monde, le responsable du Centre Yves Garel, la Régie de quartier fontaine au Roi, l'association Chômeurs et précaires,... Il est question de créer une dynamique locale entre SDF, habitants, partenaires sociaux et notamment un collectif pour faire une cuisine de quartier.

Une habitante demande ce que va devenir le 66 boulevard Richard Lenoir.

Thérèse Tranchessec-Charvin répond que le bâtiment va bientôt être détruit.

Les habitants souhaitent avoir des précisions sur ce bâtiment.

4- Développement Economique-Urbanisme

Catherine Habib, responsable de la commission, explique que le groupe s'est réuni pour la première fois le 23 octobre 2006. Trois points y ont été développés :

- le *6 rue de la Folie Méricourt* a été acheté par la ville de Paris. Cependant, la commission ne sait pas quels opérateurs vont être mobilisés sur le site et quelles activités vont être implantées en dehors de la partie logement. *Elle souhaite avoir des éclaircissements par la mairie du XIème.*

- le *micro-quartier Ternaux-Jacquard* où la SEMAEST rachète des locaux et y implante des commerces de proximité. C'est le cas du supermarché biologique, du coiffeur,...

- le *site de la Poste rue Bréguet* est une opération globale est mixte entre public et privé. Il représente 1,3 ha sur trois parcelles ;

- le 17-19 rue Bréguet – le parking – a été vendu par la Poste à la Société Civile Immobilière Bréguet pour faire un immeuble d'activité. Les rez-de-chaussée accueilleront des commerces de proximité et c'est la ville de Paris qui contrôlera ces espaces (surtout pour éviter l'implantation de grossiste de textile) et bénéficiera d'une parcelle de 500m² pour un équipement public. Cet espace est soumis actuellement à concertation auprès des conseils de quartier.
- Le 21 rue Bréguet – le bureau de poste – sera rénové et accueillera des logements pour les postiers.
- Le 27-35 rue Bréguet a été acquis par la ville de Paris pour à priori, un programme de crèche, logements et jardins.

Jean-Marie Barrault explique qu'une réunion publique a eu lieu le 7 novembre 2006 sur cet îlot. Sur la question de la terrasse de cet immeuble, différents aménagements ont été présentés. Celle-ci, accessible aux habitants, verra

l'implantation d'un restaurant. La partie strictement publique, jugée trop petite, va être réétudiée.

Marc Claramunt, conseiller de quartier, précise qu'il y aura 30m² d'accès public à la terrasse et un restaurant de 100m².

Une habitante explique qu'il n'est pas facile de circuler comme piéton (avec une poussette notamment) ou vélo dans la rue de la Folie Méricourt. Il est difficile de vouloir redonner vie à cette rue ; les camions de livraison stationnent partout et il y a trop peu de parkings vélos (en particulier devant les écoles du quartier).

Un habitant pose la question des travaux sur un immeuble à l'entrée de la rue Saint-Sébastien (n°48). Ceux-ci durent depuis plusieurs années et empiètent sur le trottoir.

Jean-Marie Barrault répond que le Préfet et le commissaire de police ont été saisis de ce problème.

5- *Jardin Truillot*

Emmanuel Chansou, responsable de la commission, présente le projet de jardin partagé impasse Truillot. La parcelle concernée - 5000m² - est constituée d'un terrain vague bordé par une concession automobile et un centre social (Yves Garel). Cette parcelle fait l'objet d'une réserve pour espace vert dans le Plan Local d'Urbanisme. Le 15 juin 2004, le conseil de quartier a émis un vœu pour la création d'un espace vert sur cette parcelle. La mairie du XI^{ème} arrondissement y a été favorable et a transmis la demande au service concerné puis a voté un vœu en ce sens en mai 2005.

En septembre 2004, des réflexions ont été entamées dans la commission *Urbanisme* pour la création d'un jardin partagé et présentées en séance plénière de novembre 2004.

Des visites du site et des rencontres avec des animateurs d'autres jardins partagés de Paris ont eu lieu. Des contacts ont été pris avec la Cellule Main Verte, service concerné de la Ville de Paris ainsi qu'avec la SIEMP (Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris), gestionnaire du terrain.

En septembre 2006, le Conseil d'arrondissement du XI^{ème} a voté la création d'un projet d'une crèche et de logements impasse Truillot.

En novembre 2006, l'association porteuse du projet du conseil de quartier est née. Elle est présidée par M. Marc Meier-Maletz et administrée par Mme Elodie Viscontini. L'adhésion est de 10€ et une assemblée générale sera organisée le 18 janvier 2007 pour élire définitivement un collectif d'animation.

Un site dédié au projet a été créé : <http://jardintruillot.free.fr>. Le projet réunit aujourd'hui 35 personnes et répond à plusieurs principes :

- Le jardin est éphémère et évolutif car il s'insère dans un espace qui accueillera à terme une crèche de 66 berceaux et des logements. Une voie de secours sera créée vers le boulevard Richard Lenoir, à la place du SAMU social. Le projet prévoit aussi le déménagement de la concession automobile dont le bail court jusqu'en 2009.

- Il participe à la création de lien social dans le quartier. Il ne s'agira pas de parcelles individuelles mais d'activités collectives de jardinage. Des animations auront lieu tels que des repas de saison, des sensibilisations pédagogiques avec les écoles. Le centre de travailleurs handicapés pourrait y être associé.
- il respectera la charte Main Verte, programme d'appui aux jardins partagés de Paris.

Emmanuel Chansou invite les habitants intéressés à rejoindre l'association.

Marc Meier-Maletz ajoute qu'une newsletter sera diffusée aux personnes intéressées par le projet.

Pascal Buguet demande s'il existe un calendrier pour les opérations de crèche et de jardin.

Emmanuel Chansou renvoie la question à la mairie du XI^{ème} arrondissement.

Réponse de la mairie : La création du jardin est tributaire de la concessions automobile et du SAMU social. Quant à la crèche et aux logements situés impasse Truillot, leur réalisation est projetée pour la prochaine mandature.

Un habitant remarque que l'espace dédié à l'espace vert sera assez important au regard des autres jardins partagés existants. Il pose la question d'une occupation jardin public/jardin partagé de l'espace.

Emmanuel Chansou répond que l'association devra définir un espace et le négocier avec la Ville de Paris. En fonction de l'avancée des travaux, le jardin pourra évoluer en taille.

D'autre part, la démarche de création d'un jardin partagé est une démarche participative et active créatrice de lien social donc différente de la simple fréquentation d'un jardin public. C'est la raison pour laquelle ce projet a été initié par le Conseil de quartier. Dans la charte des jardins partagés, il y a un engagement pour que l'espace soit ouvert au public deux demi-journées par semaine. A terme, la parcelle accueillera un jardin public et peut être un jardin partagé conservé.

Faire un jardin partagé c'est signer une convention avec la Ville de Paris. Elle offre une concession de trois ans (renouvelée tous les ans) avec une association porteuse du projet, en échange de prestations d'aménagement de l'espace pour le jardin : de la terre, un point d'eau, une palissade, un cabanon, des conseils techniques...

Plus de personnes s'investiront activement dans l'association, plus l'accès au jardin sera public.

IV/ Cap Quartiers, journal inter-conseils de quartier

Florence Jamay, conseillère de quartier et membre du bureau, rappelle que deux numéros du journal sont déjà parus. Trois pages sont communes et cinq pages propres à chaque conseil de quartier (une par conseil). Le but est de faire connaître les activités, les rôles des conseils de quartier du XI^{ème} arrondissement.

Il semble que les conseils de quartier ne s'y sont pas associés pleinement. La diffusion a été faible. Le conseil de quartier République / Saint-Ambroise s'interroge donc sur sa participation à cette publication sachant qu'il a déjà son journal propre ; *Voltaire-Lenoir*.

Une charte a été créée pour *Cap Quartiers*. Elle prévoit la constitution de comités, l'un de rédaction et l'autre de coordination avec un représentant du maire du XIème arrondissement. La question est notamment de savoir si ce dernier doit avoir un droit de vote au sein de ce comité.

Jean-Marie Barrault répond que le maire respectera le choix du conseil de quartier.

Henri Cuchet, conseiller de quartier, explique qu'il ne faut pas multiplier les journaux dans l'arrondissement. Le quartier a déjà son journal.

Pascal Buguet demande une comparaison entre *Voltaire-Lenoir* et *Cap Quartiers* en terme de diffusion, de coûts et d'impact. Il explique que *Voltaire-Lenoir* est bien connu et lu dans le quartier.

Jérémie Nestel demande si *Capquartiers* existe sur Internet.

On lui répond qu'il est disponible sur le site de la mairie du XIème arrondissement mairie11.paris.fr rubrique XIe citoyen/Conseils de quartier

Marc Claramunt demande quelles sont les positions des autres conseils de quartier.

Florence Jamay répond que si un conseil de quartier se retire, la publication sera en effet en péril. Par ailleurs, *Voltaire-Lenoir* est diffusé bénévolement par les membres actifs du conseil de quartier ; pour *Capquartiers*, cela dépend des quartiers.

Sandrine Blaizot, collaboratrice du maire, explique que *Voltaire-Lenoir*, diffusé en 6000 exemplaires, coûte 711€ au conseil de quartier. Soit 2100€ par an pour trois numéros.

Cap Quartiers est financé à hauteur de 500€ et de deux numéros (sur trois) par la mairie. Comme seulement deux numéros sont pour l'instant sortis, le conseil de quartier n'a pas eu jusqu'ici à dépenser pour ce journal. Par ailleurs, il avait été décidé par le conseil de quartier de retranscrire tels quels les articles de *Voltaire-Lenoir* dans *Cap Quartiers* pour ne pas multiplier la charge de travail des personnes investies dans la communication pour le conseil.

Emmanuel Chansou explique que le débat est plutôt centré sur la charte, la diffusion du journal.

Sandrine Blaizot répond que plus de 125 lieux publics reçoivent entre 50 et 100 numéros de *Cap Quartiers*, soit 6000 exemplaires sur 10 000. Il reste donc 4000 exemplaires à diffuser pour les conseils de quartier.

Danielle Guiller soutient le maintien d'un journal inter-quartiers pour décloisonner la vie des quartiers. Certaines problématiques telle celle du social, dépassent largement le territoire du quartier.

Martine Cohen pense que les conseils de quartier doivent travailler ensemble et ne pas s'enfermer sur eux-mêmes.

Sur la charte du journal, elle pense qu'il est important d'avoir l'avis du maire avant ceux des conseils de quartier.

Olivier Dortu, animateur de la commission *Cadre de vie, propreté et voirie* du conseil de quartier Bastille / Popincourt, signale que le bureau de leur conseil a voté contre l'avis d'un représentant du maire dans le comité de coordination.

Maité Errecart, adjointe au Maire du XIème arrondissement chargée des conseils de quartier, explique que *Cap Quartiers* est la vitrine des conseils. Les quatre autres conseils n'ont pas de journal propre et tiennent à avoir un moyen d'expression papier.

Il est difficile par ailleurs de travailler à cinq collectifs sur une charte mais la question essentielle est de faire connaître aux habitants les actions des conseils de quartier.

Il est précisé que le maire du XIème arrondissement ne souhaite pas que son représentant ait un droit de vote au sein du comité de coordination.

Florence Jamay met aux voix la poursuite de la participation du conseil de quartier au journal *Cap Quartiers* : 16 pour, 3 contre et 3 abstentions. Le conseil de quartier continue à participer au journal.

Thérèse Tranchessec-Charvin propose de mettre aux voix la charte par mail entre les conseillers de quartier, sachant que le quorum n'est plus atteint, suite au départ de certains conseillers, un vote.

Jean-Pierre Floret, conseiller de quartier, préfère faire confiance aux conseillers déjà investis dans le journal pour donner un avis.

Martine Cohen précise que la charte actuelle a été adoptée par quatre autres comités de rédaction. Elle appuie l'idée d'un vote du représentant du maire dans le journal.

Muriel Charbonnier, travaille depuis deux ans sur le journal *Voltaire-Lenoir*. Elle précise que les rédacteurs prennent beaucoup de plaisir à le réaliser et reçoivent des retours positifs des lecteurs. Elle fait appel aux personnes intéressées pour contribuer et participer à ce journal, en particulier sur des sujets à proposer ou des personnalités à sonder.

V/ Opération « Sculpter la ville ensemble » du Secours Catholique

Thierry Arnold, délégué du Secours Catholique à Paris, explique que 2006 est l'année du soixantième anniversaire du Secours Catholique. Cet anniversaire a été célébré entre mai et juin 2006 dans de nombreux arrondissements. Le XIème a accueilli une sculpture évolutive et participative dans le square Saint-Ambroise, créé par un artiste et les habitants.

La question est de savoir si la sculpture peut rester dans le square.

Gérard Chancé, sculpteur de l'opération, rappelle que 700 personnes ont participé à cette sculpture (dont 300 enfants). Il projette de réaliser certains des dessins d'enfants sur la sculpture en bas relief.

Jean-Marie Barrault explique que le Secours Catholique doit faire une demande à la Ville de Paris, avec le soutien de la mairie du XIème arrondissement et les conseils de quartier, pour demander une implantation durable de cette sculpture.

VI/ Budget du Conseil

Thérèse Tranchessec-Charvin explique que le conseil de quartier a fait de petites dépenses dont le pot offert ce soir aux participants et une banderole pour annoncer la réunion. Un budget définitif sera présenté à la séance plénière de mars 2007.

Jean-Marie Barrault lève la séance et remercie tous les participants.

Annexe 1 : Projet de lettre au maire approuvé lors de la séance plénière du 22 novembre 2006.

Conseil de Quartier
République St-Ambroise

Georges SARRE
Ancien Ministre
Conseiller de Paris
Maire du XI^{ème} arrondissement

Monsieur le Maire,

Nous voudrions attirer votre attention sur la dégradation de l'espace central du bd Richard Lenoir.

Concernant notre quartier, et notamment les points suivants :

SQUARE JULES FERRY

- Sale dans son ensemble
- L'insuffisance de gardiennage nuit à l'application de la réglementation,
- le bac à sable ne fonctionne pas

PARTERRES

- Manque d'entretien

LE MARCHÉ (mardi et vendredi)

- Manque d'hygiène, il se vend des denrées alimentaires où sur le sol jonchent déjections et détritrus
- Les pieds d'arbres (compris dans cet espace) restent source d'accident
- La bordure sécurisant les deux pistes cyclables de la chaussée est trop haute ou abrupte, de ce fait détériore au dire de marchands, leur camion quand il recule pour stationner

ESPACE FONTAINE (proche de la rue Oberkampf)

- Dégradé depuis bientôt un an sans aucune réparation, les barrières de sécurisation font aussi épaves

CARS DE TOURISMES (lignes régulières)

- Le bd fait office de gare routière, cause de bruit et pollution (moteur en marche)

LES RATS SONT DE PLUS EN PLUS NOMBREUX

Ce sont les doléances recueillies entr'autres, lors de nos permanences sur le marché.

Nous nous permettons quelques suggestions :

- Augmenter le nombre de gardiens et prévoir des animations
- Visites de maraudes plus fréquentes
- Visite régulière de cet espace des services concernés avec le conseil de quartier
- Laver avant l'installation du marché

- Interdire les chiens le jour de marché
- Réparer le plus rapidement possible les petites dégradations

Nous vous remercions de votre attention, et nous vous prions d'agréer Monsieur le Maire nos respectueuses salutations.

Pour le Bureau
du Conseil de Quartier
Louis Aumont